VIme Année. — No 150. PARAIT TOUS LES SAMEDIS Genève, 25 Novembre 1905.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE - ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
(GENÈVE) SUISSE

UNION POSTALE UNIVERSELLE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.— Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

L'ORGANISATION

VIII

Un certain nombre de nos camarades tiennent ce raisonnement par trop simple : « Les syndicats ne sont pas des groupements anarchistes, constitués d'après nos principes, donc nous sommes logiques en n'y adhérant pas ». Nous ne voyons pas que cette attitude ait fait progresser beaucoup les idées anarchiques dans les milieux ouvriers, où nous avons le plus d'intérêt à les voir adoptées. En France, toute une série de faits retentissants — bien qu'ils aient eu une indéniable influence politique, en contribuant pour beaucoup à rendre hésitantes, au moment décisif, les réactions césariennes, nationalistes et cléricales — n'ont amené à nous que quelques intellectuels ou soi-disant tels. La masse travailleuse n'a pas bougé, elle s'est sentie par trop inférieure à la grandeur de l'effort qui lui était demandé ; elle s'est même, au moins momentanément, éloignée encore plus de nous. Ce n'est qu'à la suite d'une participation active au mouvement syndical, que nos camarades français ont pu élargir leur propagande, leur action, devenant assez nombreux pour s'affirmer en toute circonstance. Tout cela n'a certes pas été accompli sans que des erreurs et des inconséquences inévitables aient été commises, mais il suffit de les désavouer et de maintenir fermes nos principes d'abstention électorale et de refus à toute coopération légale, pour que nous soyons assurés de ne rien perdre de notre caractère révolutionnaire.

Il en a été de même en Suisse où nous n'avons cessé d'être une quantité négligeable que depuis que nous avons su reprendre notre action au sein des syndicats. Tous les journaux, du plus conservateur au plus *socialiste*, ont jeté l'alarme et ne cessent de prévenir les timorés de tout ce qu'il pourrait leur en coûter de nous suivre. Malgré cela, notre influence s'est nettement manifestée dans tous les derniers événements, non pas certes aussi grande que nous l'aurions souhaitée, mais plus grande parfois que nous ne l'avions espéré. Les craintes manifestées au sujet du syndicalisme par quelques camarades, nous paraissent, du moins pour le moment, non fondées.

Le groupement syndical n'est et ne peut être un groupement anarchiste proprement dit, mais les ouvriers qui le composent étant forcément appelés à mener la lutte contre le patronat, il nous paraît utile de nous associer avec eux, si nous voulons essayer de donner à cette lutte un caractère moins légal que celui qu'elle a le plus souvent, tout en affirmant comme but non pas une amélioration, mais la suppression du salariat. Le camarade Malatesta, à propos du Congrès ouvrier français de 1897, écrivait alors ces lignes qui rendent bien notre manière de penser en matière d'organisation syndicale :

Certes, le Congrès de Toulouse n'a pas été un congrès anarchiste et il est bon qu'il ne l'ait pas été. Les congrès anarchistes doivent être tenus par les anarchistes et non par les ouvriers en général... à moins que ces derniers ne soient déjà devenus anarchistes, et, dans ce cas, l'anarchie aurait triomphé et il n'y aurait plus de congrès pour la propagande et pour la lutte : il n'y aurait que des congrès techniques pour l'organisation pratique de la vie sociale.

Nous n'entendons pas imposer notre programme aux masses qui n'en sont pas convaincues, et nous voulons encore moins nous donner une apparence de force en faisant voter par les ouvriers, grâce à une surprise ou à des manœuvres plus ou moins *habiles*, des déclarations de principes que les ouvriers n'acceptent pas encore. Nous ne prétendons pas représenter à nous seuls toute l'action populaire ; mais nous travaillons afin que cette action soit étendue, consciente et intense, ne demandant à exercer sur elle que l'influence résultant matériellement de l'activité et de l'intelligence déployée par nous dans notre propagande et dans toute notre œuvre pratique.

L'une des principales raisons de nos dissentions les plus récentes avec les socialistes démocrates est due à leur prétention d'accaparer le mouvement ouvrier en réponse à notre demande de large liberté pour tous et de solidarité dans la lutte économique. Ils entendent lui imposer le credo socialiste autoritaire et s'en servir dans un but électoral ; mais nous espérons qu'une telle prétention, déjà repoussée à Toulouse, sera entièrement écartée dans les congrès à venir.

Pour nous, il suffit que les ouvriers apprennent à agir d'eux-mêmes, qu'ils reconnaissent l'antagonisme d'intérêts existant entre eux et leurs patrons ; qu'ils cherchent, dans l'union et dans la résistance sous toutes ses formes, le moyen de sortir de l'état de dégradation et de misère où ils se trouvent. Le socialisme et l'anarchisme, conscients, systématiques, viendront au fur et à mesure que le conflit s'élargira et s'aggravera, en rendant évidente pour tous la nécessité des remèdes radicaux et énergiques.

. . . . . .

Quelques amis trouveront que nous proposons de petits moyens ; il n'en manquera même pas pour nous traiter de *légalitaires*.

Question de rhétorique, dont nous ne sommes pas encore complètement débarrassés.

Nous avons grandi comme individus et comme groupement, sous l'influence de l'admiration et du désir des formes classiques, traditionnelles de la révolution : barricades, bandes armées, fusils, etc. Et nous sommes toujours d'avis que ces formes sont excellentes... lorsqu'elles n'ont pas l'inconvénient de ne pouvoir être mises en pratique et de rester à l'état de désir.

Disons encore plus : cette éducation et ce désir nous seront très utiles le jour de la crise résolutive, et ce serait une erreur et une faute que de les laisser discréditer et oublier.

Mais songeons aussi qu'en négligeant les petits moyens, lorsque nous ne sommes pas à même d'employer les grands, et en restant dans l'inaction sous prétexte de ne vouloir faire que de grandes choses, on finit par devenir incapable d'une action petite ou grande.

Et c'est ainsi que les légalitaires, les parlementaires ont pu se frayer leur chemin. La révolution, disent-ils, est une belle chose, mais puisque vous ne la faites pas, laissez-nous faire ce qui est possible en allant au parlement.

Nous devons, au contraire, montrer que, même en attendant la révolution, on peut lutter et lutter efficacement, sans pousser les masses à se fourvoyer dans les voies fallacieuses du parlementarisme. Lorsque nous saurons faire cela, le socialisme parlementaire aura vécu.

N'oublions pas d'ailleurs qu'une fois les barricades faites, lorsqu'il sera possible de les faire, nous aurons besoin de compter sur une certaine conscience, laquelle ne peut se developper que graduellement au moyen d'une lutte de chaque jour qui ne peut être celle des barricades.

Ne méprisons pas les *petits moyens*. Ils nous rendront capables d'employer les grands.

Tous ces arguments n'ont rien perdu de leur valeur, au contraire, car il est incontestable que les syndicats ont joué un rôle très important dans tous les événements les plus marquants de la vie ouvrière de ces dernières années.

La plus grande cause de discorde parmi nous a été et reste toujours la politique. Et, au sein des syndicats, cette question est la première qui se pose, surtout lorsqu'on entend élargir leur champ d'activité et non pas le restreindre.

D'aucuns nous reprochent de vouloir cacher notre jeu ou du moins de nous exprimer d'une façon inexacte lorsque nous nous déclarons opposés à l'action *politique*. Nous devrions plus exactement nous affirmer les adversaires de l'*action parlementaire*.

Eh bien, nous persistons à ne pas admettre cette subtile distinction. Une analogie va nous permettre de préciser notre façon de penser.

Le syndicat, en même temps que sa neutralité politique, proclame sa neutralité religieuse. Mais cette dernière, en quoi consiste-t-elle précisément ? Les syndiqués ne renoncent certes pas à lutter contre l'enseignement de l'Eglise et son action au profit du patronat. D'autre part, le syndicat s'*abstient* de toute fonction ou pratique religieuse, ainsi que le veulent les libres-penseurs. Faut-il en conclure que le syndicat a un caractère confessionnel ? Personne, sauf quelques cléricaux enragés, n'a jamais songé à le soutenir. Et les libres-penseurs, eux-mêmes, mènent-ils une lutte *religieuse* proprement dite ? Non, et, en effet, dans leurs écrits, ils parlent constamment de *campagne laïque*.

De même que les libres-penseurs qui nient la divinité et ne luttent pas pour l'une ou l'autre Eglise, n'exercent pas une action religieuse proprement dite, nous, en niant l'Etat et en n'appuyant aucun parti à l'affût du pouvoir, nous ne participons à aucune action politique bien caractérisée. Nous ne sommes pas plus des politiciens que les libres-penseurs ne sont des *croyants*. La neutralité politique des syndicats ne peut être comprise autrement que leur neutralité religieuse. L'abstention de toute pratique cultuelle trouve son équivalent dans l'abstention de toute pratique électorale. Mais cela ne signifie nullement que les travailleurs organisés ne doivent pas lutter contre l'œuvre néfaste de la religion et de la politique, des prêtres de l'Eglise et des gouvernants de l'Etat. La neutralité des syndicats consiste donc simplement en ceci, qu'ils ne luttent pas contre une chapelle au profit d'une autre, contre un parti au pouvoir au gré d'un parti d'opposition ; mais contre n'importe quel exploiteur de la politique.

Sans doute, nous ne parlons ici que de l'action collective du syndicat, chacun de ses membres gardant d'ailleurs la liberté de suivre toute pratique religieuse et politique qu'il jugera à sa convenance. Et que l'on ne nous objecte pas qu'une entente sur les bases préconisées par nous est impossible, car cela reviendrait à dire que la seule arme universelle de combat dont nous disposions est le bulletin de vote. Si en dehors du fait de voter, il y a une action commune à accomplir, et cela ne fait certes pas l'ombre d'un doute, le terrain d'entente existe et nous pouvons nous y rencontrer.

Dans une récente conférence sur le syndicalisme, Labriola lui-même, qui ne cesse pas d'être un politicien convaincu, n'en a pas moins affirmé que l'existence d'un parti politique prolétarien n'a que des raisons de contingence et des causes presque policières dans les réactions du pouvoir. La Révolution française même nia le droit de s'organiser sur des bases économiques, tandis que l'organisation politique a toujours été moins entravée. La raison d'être des partis politiques cesse donc aujourd'hui que la lutte économique trouve la possibilité de s'affirmer.

Oui, la bourgeoisie a toujours cherché dans son propre intérêt à maintenir la lutte sur le terrain politique et ce serait faire son jeu que d'y placer aussi le syndicalisme. Il en serait diminué, car, n'en déplaise à tous nos scientifiques, les luttes économiques représentent un progrès sur les luttes politiques, comme celles-ci ont marqué autrefois un pas en avant sur les luttes religieuses.

L. B.

LETTRE DE PARIS

Il est d'une évidence aujourd'hui parfaite que la France a retrouvé avec le ministère Rouvier le « gouvernement fort », conforme aux vœux intimes des propriétaires et des rentiers. « Je saurai bien leur montrer, s'écria naguère le premier ministre, qu'il y a désormais en France un pouvoir exécutif. » Et de fait, il le montre de son mieux.

Le règlement imposé à la Bourse du Travail de Paris avec la complicité maligne des élus démocrates-socialistes, fut le premier acte de la guerre déclarée par lui aux organisations ouvrières, et les appels adressés aux conscrits par l'Association internationale antimilitariste et par la Confédération du Travail, ont fourni de prétextes aux suivants, — c'est-à-dire à l'expulsion de la Confédération des locaux de la Bourse et à de nombreuses perquisitions, arrestations et poursuites judiciaires opérées dans toute la France. Quarante instituteurs parisiens ont été ensuite déférés à la correctionnelle pour s'être constitués en syndicat et il n'a pas tenu au gouvernement qu'ils ne fussent condamnés. Enfin, un droit aussi élémentaire que le droit de grève vient d'être ouvertement dénié aux ouvriers des arsenaux maritimes, sous prétexte qu'ils concourent à la défense nationale.

C'est donc, on le voit, la guerre. Eh bien, tant mieux ! oui, tant mieux ! Le gouvernement que je préfère, ce n'est pas celui qui se dit mon ami ; c'est celui qui me traite en adversaire, celui qui me combat. Cinq années de Waldeckisme et de Combisme nous ont appris, en France, ce qu'il faut penser de la politique d'avances (de prétendues avances) à la classe ouvrière. Entre le gouvernement, instrument de règne de la bourgeoisie spoliatrice, et un mouvement ouvrier conscient de son rôle social, il n'y a pas de compromis, pas d'armistice possible, et ce qu'on nomme la *paix sociale* est le dogme le plus détestablement hypocrite de la théologie politique bourgeoise. Seule la guerre est bonne, parce qu'elle exprime seule dans sa réalité brutale, l'antagonisme irréductible et fatal de la bourgeoisie qui gouverne et du prolétariat qui produit.

Ainsi, c'est au gouvernement d'un Rouvier, agent de la haute banque conservatrice et ennemi résolu du peuple révolutionnaire, qu'aboutit, après cinq ans, cette politique du Bloc dont les social démocrates, à la suite de Jaurès, s'étaient faits les infatigables mameluks. Sous le couvert d'un programme de « défense républicaine » sous Waldeck, et de « laïcité » sous Combes, sous le drapeau de ce pseudo-réformisme par quoi les précédents cabinets pipèrent si longtemps l'opinion abusée, ce qui se machinait sournoisement dans l'ombre, c'était le retour aux affaires des sinistres bonshommes de réaction sociale, un Rouvier, un Etienne, un Thomson, etc.

C'est un fait aujourd'hui accompli et les députés socialistes ont dû, bien contre leur gré, briser leur attache avec le Bloc républicain, devenu tout naturellement Bloc de défense bourgeoise, et se sont vus rejeter dans l'opposition — verbale... La politique de participation ministérielle et de palinodies quotidiennes, si magnifiquement célébrée par Jaurès, avorte dans un néant misérable.

C'est bien en vain que ces politiciens, flétris par cinq années de compromissions et de complicité, tentèrent aujourd'hui, à la faveur de leur opposition ministérielle, de se refaire une popularité. Ceux qui ont touché à l'assiette-au-beurre en gardent pour toujours les lèvres barbouillées et les mains graisseuses. Le prolétariat révolutionnaire n'oubliera pas que, pendant cinq années, ces paillasses ont trempé dans toutes les tentatives — renouvelées de l'Empire — de domestication du mouvement ouvrier par l'Etat et ne leur permettra plus de parler en son nom.

C'est par le silence et le dédain que les organisations ouvrières confédérées ont répondu aux avances que n'a cessé de leur prodiguer, en ces derniers mois, le Parti socialiste unifié. Elles ont heureusement compris qu'aucune alliance n'est possible entre ceux qui veulent affranchir le travail de toute servitude et ceux qui n'aspirent qu'à opprimer demain les travailleurs au nom du tout-puissant Etat.

Au reste, c'est un bien réconfortant spectacle qu'offre actuellement la classe ouvrière organisée. Les assauts qu'elle a subis de la part des agents de Waldeck et de Combes — les Briat, les Coupat, les Guérard, les Keufer, toute la clique gavée qui siège au Conseil supérieur du travail — n'ont pu l'abattre et les persécutions du gouvernement nouveau ne la briseront pas davantage.

L'année dernière, en son Congrès de Bourges, après avoir repoussé la représentation proportionnelle, défendue par les réformistes (au nom, bien entendu, du ministère du commerce) et proclamé sa volonté, non de pactiser, mais de combattre, elle a résolu d'essayer sa jeune force dans la conquête, par action directe, de la journée de huit heures. Depuis quatorze mois, un considérable effort de propagande, par la parole et par la presse, a été fait dans tous les centres ouvriers, de Brest à Toulon et de Perpignan à Lille.

La conquête des huit heures au 1er mai est devenue la préoccupation dominante des syndicalistes révolutionnaires — et aussi du gouvernement. Je sais de bonne source que celui-ci s'inquiète déjà des « mesures d'ordre » à prendre et se montre soucieux de ce que l'énorme diffusion du mouvement pourrait bien les rendre vaines. Aussi, en attendant, ne néglige-t-il aucune vexation, aucune tracasserie susceptible d'entraver la propagande.

Tout ceci montre assez que la Confédération générale du travail, expression vivante de la classe ouvrière française, est actuellement, dans la débâcle du socialisme électoral des avocats, des professeurs et autres phraseurs, la seule force d'opposition irréductible et agissante. Les anarchistes, qui, à la suite d'un Fernand Pelloutier, sont entrés, voici une dizaine d'ans, au sein du mouvement ouvrier et qui l'ont arraché successivement aux entreprises des partis politiques et de l'Etat bourgeois, n'ont pas lieu, n'est-ce pas ? d'être mécontents d'eux-mêmes.

AMÉDÉE DUNOIS

Le sauvetage de l'Aérogène

L'épilogue de cette scandaleuse affaire, comme l'a appelé un des principaux intéressés côté des gogos, s'est terminée devant la « justice genevoise ». Cette magistrature qui jouit, comme le disait le président de la Confédération Lachenal à quelque journaliste du *Figaro*, d'une belle santé morale, a mis le point final à cette affaire par une ordonnance de non lieu. Il s'agissait de ne pas gâter la place de Genève où de nombreuses dupes attendent patiemment leur tour d'être mystifiées et débarrassées de leurs économies par quelque nouveau *Village suisse*, de patriotique mémoire, ou par quelque nouvelle savonnerie de Mozambique où vinrent se faire laver d'innombrables clients.

Disons-le de suite, les volés ne sont pas plus intéressants que les voleurs dont ils sont le plus souvent les véritables associés. Gagner de l'argent, beaucoup d'argent en donnant simplement un ordre à un agent de change, alors que l'on sait pertinemment que d'autres perdront la contre-valeur du profit, nous paraît d'une moralité douteuse, dont nous laissons

l'usage et le mérite aux bons chrétiens qui rêvent, le dimanche à Saint-Pierre ou en écoutant le vertueux Frank Thomas, à quelque nouvelle canaillerie financière.

Mais cette affaire nous offre une telle occasion de faire naître le dégoût de la magistrature, du procureur général Navazza au dernier des juges, et de la clique des gens d'argent que nous nous ferions un scrupule de ne pas parler amplement de ce nouveau scandale.

Il faut que les ouvriers se rendent compte de la valeur morale de ceux qui les exploitent; il faut qu'ils apprennent à connaître les « honnêtes gens » pour n'en plus avoir le respect bête que la servitude du salariat leur impose encore.

La société de l'*Aérogène* fut montée pour la fabrication du gaz du même nom avec les appareils achetés à un M. Van Vriesland. Le dernier des hameaux allait se payer le luxe, sans beaucoup de frais, d'un éclairage splendide. L'affaire était lancée. Les membres des Conseils d'administration, choisis dans le monde protestant, vous avaient un parfum de rigidité calviniste qui allait faire se vider les bas de laine des deux rives du Léman. Le siège de l'*Aérogène* était à Paris.

En 1901, la société ayant englouti plusieurs millions pour les premiers frais se proposait de lancer un emprunt *obligataire* de 500.000 francs qui devait être couvert par les porteurs d'obligations. C'était déjà un emprunt forcé. C'est alors qu'entre en scène M. Rueg. Il court à Paris, s'oppose à cet emprunt, se démène de telle façon qu'il réussit à réunir 34 actionnaires et obligataires auxquels il soumet les documents prouvant, hélas! combien ils étaient roulés tous. Tout le monde le félicite mais personne ne le suit. Comment s'attaquer à des gens si bien placés, portant de si beaux noms? Mieux vaut être dupé sans bruit qu'aller le crier sur les toits. Puis, ne savent-ils pas qu'une action en justice c'est jeter de nouveaux fonds dans l'affaire dont la magistrature et les avocats se lècheront les babines.

M. Rueg reste seul à déposer une plainte en *escroquerie* par devant le procureur de la République, à Paris. Mais la plainte n'a pas de suite, tous les inculpés habitant la Suisse. Le 17 décembre 1902, le dupé récalcitrant dépose une nouvelle plainte, à Genève, contre les membres de l'*Aérogène*, en l'appuyant de nombreuses pièces établissant la culpabilité des financiers et de leurs complices, les ingénieurs.

Vingt-deux mois après, le procureur général rendait une ordonnance de non lieu. C'est alors que M. Rueg eut l'idée d'en appeler au tribunal de l'opinion publique. Idée excellente, puisqu'elle eut pour résultat de lui faire recouvrer ses fonds si mal placés.

Sous son inspiration, le *Peuple* avait mené campagne et c'est à l'Imprimerie Ouvrière que se confectionnait la brochure qui devait éclairer le public sur cette escroquerie, comme l'appelle M. Rueg. Mais bernique, plus de brochure. Elle est achetée par un tiers pour éviter un scandale public. M. Rueg vend sa brochure *six mille* francs, 500 exemplaires, au prix de fr. 12 l'exemplaire, si l'arithmétique est juste. C'est un peu cher, même pour avoir été tirée sur papier de l'*Aérogène!*

M. Rueg, dans une seconde brochure qu'il vient de lancer pour répondre à l'arrêt de non-lieu de la Chambre d'accusation pris à la suite d'une nouvelle plainte lancée par deux actionnaires, dit qu'il ne cherchait qu'une chose, rentrer dans son argent. C'est douteux. Comment pouvait-il savoir qu'un peureux ou un prudent, parmi la bande, allait lui verser une somme pour acheter son silence? Il ne reste qu'une chose à M. Rueg pour répondre à l'accusation de chantage lancée contre lui, c'est de publier toutes les pièces, à sa connaissance, de cette scandaleuse affaire, que la magistrature genevoise vient d'étouffer par un scandaleux arrêt.

Les prévenus cités étaient MM. Henri Boveyron, banquier: Aug. Bonna, ingénieur; Golliez, professeur à l'Université de Lausanne et membre du Comité de surveillance du Polytechnicum; Ch.-L. Cartier de Claparède, ancien président de la société de l'*Aérogène:* Alfred Cartier, ancien directeur; Jules Derabours, se faisant appeler *de* Rabours, ancien agent de change tombé dans les assurances; Auguste de Morsier, député, ingénieur, rédacteur au *Signal de Genève*, directeur du Séminaire social qui vient de tenir séance à Genève, ancien président du conseil d'administration de la Compagnie, en fonctions au moment où fut lancé le faux bilan de la Compagnie; Arthur Robert, propriétaire, et Ortlieb, ingénieur.

Tous ces noms devaient faire un majestueux effet dans les prospectus de lancement de l'affaire. Les plaignants, au nombre de deux, étaient un M. Carnal, chef d'institution, et un M. Keller, propriétaire. Ce dernier, n'étant pas présent à l'audience, fut évincé, bien que son fils présent eût sa procuration.

Le procureur Navazza, qui a eu, pendant plusieurs années, toutes les pièces probantes à sa disposition, s'est contenté de demander au seul plaignant sur quoi il fondait son action, et c'est pour insuffisance de preuves que l'affaire vient d'être ainsi classée. Lorsqu'une plainte est portée contre un tiers, c'est au juge d'instruction à se renseigner, à concentrer les dépositions et les documents. A l'avance, la Chambre des mises en accusation avait refusé aux plaignants l'assistance des avocats. Ce fut un véritable étranglement. Les avocats des inculpés, au nombre de quatre, purent à leur aise salir tout le monde, personne ne broncha, ni le procureur général, qui laissa faire, ni les insultés qui n'osèrent pas, dans l'« enceinte de la justice », répondre comme il fallait aux attaques de ceux qui les avaient dépouillés.

Le procureur Navazza a déclaré, *au nom d'une conscience qui n'a jamais failli dans l'exercice de son devoir judiciaire*, qu'il n'y avait au dossier aucun fait qui soit punissable par le Code. Mais le correctif de cette assertion est fourni par le substitut Boleslas, disant à M. Rueg: *Le droit et la morale sont deux choses éminemment distinctes.*

Quant au procureur Navazza, il n'en est pas à un mensonge près et c'est pitié de le voir plaider pour lui-même les circonstances atténuantes, alors que celui auquel il s'adresse vient d'être traité de ponte et de malhonnête homme.

Il est dificile de rapprocher l'affirmation du procureur général avec le suicide du tripoteur Cherbuliez, qui fut l'âme damnée, le *Deus machina* de toutes les plus louches affaires; comme il est difficile aussi d'ajouter la moindre foi à ses dires, lorsque, pour étouffer l'affaire, M. Rueg a été désintéressé de l'étrange façon que l'on sait.

Comment, pour une chose aussi simple, puisqu'il n'y avait rien, fallut-il trois ans pour l'éclaircir? Pourquoi s'est-on laissé traîner par le journal *Le Peuple* à ce simulacre d'arrêt de justice auquel les défaillants auraient échappé par un classement de l'affaire, sinon pour donner le change au public et lui faire admettre, avec sa bêtise habituelle, le respect de la chose jugee?

Le secret de l'affaire est donné par l'acheteur des brochures Rueg (12 francs l'exemplaire), disant à son vendeur: « Tenez-vous à faire un gros scandale qui *ferait plus de mal que de bien à la place de Genève?* ».

Voilà la raison de cet arrêt de non-lieu.

Il faut conserver la place bonne pour d'autres escroqueries financières et ne pas faire peur aux gogos qui viennent journellement se faire plumer chez nous.

Voilà ce que la conscience de M. Navazza autorise et c'est bien là la conscience de toute la classe bourgeoise, qu'il représente du haut de son siège de procureur général.

« Montons à St-Pierre rendre grâce à Dieu de ce que nous pourrons continuer notre petit trafic!» La finance et la religion sont sauvées et d'aucuns, parmi ce gibier de potence, se sont écriés: «Bonne journée pour le spiritualisme!»

Bonne journée aussi pour nous, qui pouvons démontrer aux travailleurs où vont leurs peines, quelle exploitation se fait de leur production et quel voile de turpitude couvre la marchandise bourgeoise.

La nécessité de la Révolution nous est ainsi démontrée par les scandales de tous genres que nous offre l'«ordre» bourgeois, c'est-à-dire le vol, l'escroquerie, la banqueroute organisés.

G. H.

CHRONIQUE ANTIMILITARISTE

Un journal clérical tessinois a publié les lignes suivantes:

Il y a quelques semaines le bataillon fusiliers Landwehr de première catégorie était convoqué pour un cours de répétition à Andermatt. 700 à 800 hommes environ y ont participé; mais **491** soldats, sans avoir obtenu aucune exemption ou s'être fait excuser, ne se sont pas présentés.

Ce fait, qui n'est d'ailleurs nullement extraordinaire dans notre canton, a fort ému les hautes autorités fédérales, qui ont demandé des explications au gouvernement tessinois, se réservant formellement de prendre des mesures très rigoureuses, afin qu'à l'avenir un pareil cas ne puisse plus se renouveler.

L'affaire, naturellement, a été portée devant le Grand Conseil tessinois, ces jours-ci. Un député de la droite, M. Conti, ayant interpellé le Conseil d'Etat sur ce fait que plusieurs citoyens n'ont pas pu participer aux dernières élections au Conseil national, parce qu'ils étaient aux arrêts pour de simples punitions disciplinaires et militaires, M. Gabuzzi, chef du Département militaire, a déclaré que les actes d'indiscipline des soldats tessinois sont tellement nombreux que le Département militaire fédéral a déjà menacé le gouvernement cantonal d'instituer un fonctionnaire spécial afin d'obtenir la stricte observation des lois.

M. Colombi, ancien chef du Département militaire tessinois, est alors intervenu pour déclarer qu'en effet, au commencement de cette année, les autorités fédérales avaient écrit (et ce n'était d'ailleurs pas pour la première fois) que si le spectacle d'un si grand nombre de citoyens ne se présentant pas aux cours de l'Elite et de la Landwehr, sans justification aucune, continuait à se produire, elles se verraient, malheureusement, dans l'obligation de se réserver le droit d'accorder des exemptions, que les autorités cantonales exercent actuellement. Le Département tessinois justifia alors pleinement sa conduite, en faisant ressortir que ce n'était pas de sa faute ni de celle de ses employés si tout ne se passait pas conformément à l'intérêt de la loi et de la justice (!!!). La réponse se terminait par cette déclaration que si, malgré les preuves et les justifications fournies par l'autorité cantonale, le Département fédéral persistait à vouloir réaliser sa menace, on ne sait d'ailleurs pas de quel droit, il ne tarderait pas à s'apercevoir que, vraiment, rien n'avait été négligé pour faire respecter la loi et pour appliquer ses sanctions à ceux qui la transgressaient.

Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il n'y a rien à faire et que le militarisme, au Tessin, est bien malade. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'un *Landvogt* militaire pourrait s'y établir sans inconvénient. Il risquerait fort de passer un mauvais quart d'heure.

Un autre député de la droite, M. Motta, manifesta alors son étonnement de ce que, malgré le nombre extraordinaire des actes d'indiscipline, les amendes militaires n'avaient rapporté, pour la dernière année, que 18 (dix-huit) francs; mais il lui fut répondu que les dernières dispositions de la loi exigent l'application de la prison à l'exclusion de toute amende, ce qui expliquait le chiffre minime cité.

Décidément, cela ne va plus. Quelques journaux tessinois publient de pressants et grotesques appels au patriotisme, au bon renom du Tessin, comme si les qualités militaires n'étaient pas essentiellement barbares. Ils adjurent aussi les Tessinois de ne pas suivre les sans-patrie de Genève et de Zurich.....

Peine perdue! Le dégoût chez les uns, l'indifférence chez les autres, la conscience d'un gaspillage inouï de temps et d'argent chez tout le monde menacent le militarisme encore plus que notre propagande. Ces dernières années, d'ailleurs, les grèves sont venues dévoiler le véritable rôle de notre armée, comme celui de n'importe quelle autre armée du monde. Et il devient toujours plus difficile de faire comprendre aux travailleurs qu'ils doivent être soldats pour permettre aux Sulzer, aux Bally nationaux et à tous les entrepreneurs étrangers de refuser l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail. « Sus au militarisme! » prend toujours plus pour le peuple la signification exacte de: « Sus au capitalisme! » Et nous ne saurions mieux désirer.

ÉVOLUTION RAPIDE

Ce qui se passe en Russie dément la théorie évolutionniste en ce qui concerne les mouvements ouvriers. Il n'est nullement besoin d'avoir la liberté politique et les droits qu'elle apporte avec elle pour qu'un mouvement prolétarien se dessine à l'horizon. Point n'a été besoin d'évolution politique. Il a suffi que l'industrialisme se développe, que des usines se créent, qu'un grand nombre d'ouvriers en fassent mouvoir l'outillage pour que ces prolétaires, sans libertés politiques, se trouvent dans les mêmes conditions que les ouvriers occidentaux. C'est la meilleure preuve que toutes les libertés dont nous sommes possesseurs, sans pouvoir en profiter réellement, ne nous sont d'aucune utilité puisque nous nous trouvons identiquement pareils, devant le capitalisme, aux travailleurs russes qui n'ont pas encore été mystifiés en devenant citoyens.

Les grèves générales provoquées dans toutes les villes quelque peu industrielles et dans le personnel des chemins de fer est un démenti formel à ceux qui nous soutenaient jadis, et c'étaient des Russes, que la Russie, avant de songer à un mouvement ouvrier, devait passer par une évolution politique donnant conscience aux individus de leurs droits et les relevant peu à peu à leurs propres yeux de l'espèce de déchéance où l'absence de toute vie politique les avait plongés.

La lente, très lente évolution que quelques-uns ne trouvent même jamais assez lente, s'est faite très rapidement et sous la poussée d'événements qui n'avaient pas été prévus comme devant y participer.

Voilà ce qu'il en est des prévisions prétendues scientifiques.

Il a suffi que les travailleurs, groupés dans les usines, dans les ateliers, fussent forcément en contact les uns avec les autres par les nécessités de l'industrie pour que, sous le faix de l'existence, sous la douleur de leurs communes souffrances, ils acquièrent le sentiment de leur écrasement et le désir de s'émanciper.

Ne leur fait-on pas un crime de songer à leur émancipation économique lorsqu'on cherche à donner à leur révolte contre leurs maîtres le caractère d'un mouvement purement politique? Ne cherche-t-on pas à justifier la prétendue évolution politique nécessaire lorsqu'on parle de grève politique alors que l'ouvrier, du fait même de quitter l'atelier, ne peut faire autre action que participer à un fait économique, quelles que soient les préoccupations du milieu et du moment?

Sans doute ils vont trop vite en besogne, comme ces paysans participant au mouvement agraire, qui prend de jour en jour une plus grande extension, et qui n'attendent pas, les malheureux, que les différentes phases de l'évolution économique nous amènent à la concentration capitaliste.

Le mouvement révolutionnaire en Russie nous paraît vouloir donner du fil à retordre à ceux qui attendent le développement de la vie économique comme on attend les différentes phases d'une éclipse.

Mais l'évolution n'est pas rapide pour les travailleurs seulement. Les gouvernants eux-mêmes passent par une phase qu'ils n'avaient pas prévue, certes, et contre l'idée de laquelle ils auraient protesté si on leur avait dit, il y a quelque temps, qu'ils passeraient par là.

Voyez le ministre Witte exhortant les ouvriers à reprendre le travail. On croirait entendre quelque endormeur au moment d'une grève. Eux aussi ont évolué rapidement et ils tiennent le langage de nos gouvernants quand ce n'est pas celui de nos socialistes cherchant à émasculer les énergies populaires. Ecoutez ce dernier appel du ministre, on croirait entendre Thomson exhortant les grévistes de Brest à rentrer à l'arsenal:

Ouvriers, mes frères, reprenez le travail; cessez de participer aux troubles; ayez pitié de vos femmes et de vos enfants. Ne suivez pas les conseils de gens mal intentionnés. Le czar nous a ordonné de porter tout notre intérêt à la question ouvrière et c'est dans ce but qu'il a créé le ministère du commerce et de l'industrie qui doit établir de justes rapports entre les employeurs et les employés. Donnez-nous le temps nécessaire de faire pour vous tout ce qui convient. Ecoutez les conseils d'un homme qui vous aime et vous veut du bien.

Ce n'est plus le commandement sans réplique des manifestes du passé, mais plutôt une sollicitation. « Donnez-nous le temps nécessaire », ces mots n'indiquent-ils pas quelle puissance d'action a pris le mouvement gréviste et quel courant d'énergie l'anime. Où est dès lors la lente et sage évolution dont on nous cornait les oreilles?

La révolution de Russie nous donne un magnifique spectacle qui est en même temps un profond enseignement: Celui des énergies latentes que le monde travailleur possède et la puissance qu'il acquiert quand un courant d'action les met en mouvement. Elles vont se développant tous les jours ces énergies, alors que l'on désespérait de pouvoir jamais tirer une force du chaos où les volontés semblaient s'être dissoutes.

Par la grève générale les ouvriers deviennent une force avec laquelle il faut compter et dont on ne méprise plus la mise en jeu.

Ouvriers, mes frères, cesser le travail est déjà une manifestation de volonté rompant avec la traditionnelle routine, qui est bien l'envers de l'évolution, mais l'exemple des travailleurs russes nous démontre surtout que l'action est la meilleure accoucheuse du progrès. Dès lors, tenons-nous prêts et gardons notre poudre au sec, comme dit ce glorificateur de la force mise au service du capitalisme.

G. H.

CORRESPONDANCE

Vevey. — L'Union Ouvrière de Vevey, dans son Assemblée du 16 courant, a constitué son Comité, qui fonctionnera en même temps comme Comité central de la nouvelle Fédération des Unions Ouvrières de la Suisse Romande. Les camarades Léon Wæckel, Louis Bourguignon, Valentin Maumary, Théodore Fuchs, Steinegger, Rouiller et Liaudet ont été appelés à en faire partie.

Toute correspondance concernant la nouvelle Fédération doit être adressée à Léon Wæckel, rue de Lausanne, 5.

Le nouveau Comité, conformément aux décisions prises à Neuchâtel, recommande à toutes les organisations adhérentes de s'occuper tout particulièrement de la constitution de syndicats de l'alimentation et des services industriels, afin que si un lock-out ou toute autre cause rendait la grève générale nécessaire, celle-ci ait de sérieuses chances de succès.

La propagande antimilitariste et celle pour la journée de huit heures doivent aussi être poursuivies avec la plus grande énergie.

Montreux. — Samedi, 2 décembre, a 8 h. du soir, salle du Manège, conférence publique et contradictoire, donnée par le camarade Louis Avennier.

CHRONIQUE GENEVOISE

Comment le fisc élude la loi. — Le respect de la loi est à demeure sur les lèvres de nos gouvernants et de nos administrateurs, mais eux-mêmes se moquent un peu de passer outre aux indications précises qu'elle leur donne. Ils ont le même respect de la loi que le premier venu des bureaucrates russes. Dans la discussion qui précéda au Grand Conseil la loi du 28 juin 1902 sur la taxe municipale, il avait été admis, contrairement à ce qui était demandé par la Ville ou ses représentants, que les patrons ne seraient point tenus d'indiquer le salaire de leurs ouvriers. Le mot *immoralité* avait même été prononcé pour fixer le caractère d'une pareille demande. Mais nos législateurs, voulant aider le fisc à toucher les contribuables ouvriers, avaient décidé que les patrons seraient tenus à fournir une liste nominative des commis, employés, contre-maîtres et ouvriers gagnant plus de 1200 francs par an. C'était déjà faire des patrons des collaborateurs du fisc et mettre les ouvriers contribuables sous tutelle et leur enlever le droit, qui est parfaitement laissé aux bourgeois, si cela leur plaît et cela doit leur plaire souvent, de tromper le fisc. Mais il fallait, par un subterfuge, rétablir ce que le législateur n'avait pas voulu admettre: la connaissance exacte du salaire touché par l'ouvrier. Voici comment la Ville s'y prit. Elle adressa un formulaire portant les rubriques suivantes en tête de leurs colonnes respectives: Noms, prénoms, emplois, domicile, avec une cinquième colonne laissée sans indication où les patrons, coupant dans le pont, s'empressèrent d'aligner en chiffres le salaire des ouvriers.

Grâce à ce subterfuge la loi se trouvait violée dans son esprit par les soins qu'y apportait la Ville de Genève, mais le fisc triomphait. Il triomphait si bien que des ouvriers durent protester contre la somme exagérée des salaires indiqués, leurs patrons, voulant offrir à la Ville des listes bien garnies et prouver ainsi le bonheur que les ouvriers avaient de travailler chez eux, oublièrent de déduire le chômage de l'année et dans quelques branches le chômage est considérable.

C'est un récent procès, fait à un industriel n'ayant pas voulu se plier aux exigences du fisc, qui nous a dévoilé la manière de procéder de la Ville de Genève.

De quelque côté que nous les examinions l'Etat, les municipalités, commettent toujours des illégalités, parce que ces différents corps parasitaires vivent aux dépens de l'individu et que le contribuable est toujours considéré par eux comme l'ennemi qu'il faut vaincre par tous les moyens.

G. H.

GENÈVE. — IMP. COMMERCIALE, RUE NECKER, 9